LIGUE NORMANDIE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Du 28 Novembre 2026

MANDAT CLUB OMNISPORTS

(Concerne un comité de direction d'une association omnisports qui donne mandat au président de la section tennis, beach tennis, padel et/ou para tennis conformément à l'article 81-D RA)

Le comité de direction de l'association …….. ,

A décidé de donner mandat à M/Mme …….. ,

Président(e) de la section[1] …… , Licence « C » n° ……

- Aux fins de représenter l'association à l'assemblée générale de la Ligue de Normandie de Tennis , le samedi 28 novembre 2026
- Et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre au nom de l'association toutes décisions, participer à tous travaux et tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à …….. , le …….

Signature du président de l'association omnisports

Précédée de la mention manuscrite

« *Bon pour pouvoir* » :

Signature du mandataire précédée de

La mention manuscrite « *Bon pour acceptation* » :

TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE).

[1] Indiquer s'il s'agit de la section tennis et/ou beach tennis et/ou padel et/ou paratennis.